Envoyé en préfecture le 17/12/2025
Reçu en préfecture le 17/12/2025
Publié le
ID : 029-212902027-20251211-D2025111211-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la commune de PLOUNÉOUR-MENEZ
FINISTERE

Date de convocation 04/12/2025	Membres En exercice : 15 Présents : 10 Votants 13

Séance ordinaire du 11/12/2025 à 20h00

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé , à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Sébastien MARIE, Maire

Présents :Sébastien MARIE – Pauline LACHIVER-KERGOAT - Delphine SAUBAN – Maëldan CORRE – Laurent FONTANIER - Aline COAT – Annick GUILLERM - Thomas GALL - René CHEVER – Baptiste MESSAGER
Absent ou excusé :

Allan LEON ayant donné procuration à Sébastien MARIE
Marie ROBAIL ayant donné procuration à Delphine SAUBAN
Graziella LIGUINEN ayant donné procuration à René CHEVER
Stéphanie MORVAN
Pascal MOGUEROU

Secrétaire : Aline COAT

OBJET : ATTRIBUTION MARCHE MAITRISE D'ŒUVRE TRAVAUX RENOVATION ENERGETIQUE SALLES (POLYVALENTE – FOYER) ET LOGEMENTS LOCATIFS COMMUNAUX

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que des travaux de rénovation des salles communales (polyvalente, foyer) sont prévus pour résoudre les problèmes d'isolation, de ventilation, relamping,…avec une petite extension de la bibliothèque municipale. Les études seront lancées au 1er trimestre 2026, suivies des travaux dans la foulée si possible.
Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune a lancé, avec le concours du Syndicat Départemental d'Energie et d'Equipement du FINISTERE, une consultation de maîtrise d'oeuvre pour le chantier de rénovation énergétique des salles (polyvalente, foyer) et logements locatifs communaux.
7 offres ont été reçues recevables et analysées. Le classement des offres et les prix des entreprises ont été portés à la connaissance du Conseil Municipal. Une commission composée d'élus, du technicien du SDEF, et de HEOL ont reçus les 3 meilleurs candidats en audition.
La proposition soumise et adoptée par la Commission d'appel d'offres est de retenir l'offre présentée par TERRE D'ARCHITECTURE/Co-traitant BE SYNAPSE/Co-traitant BE BECOME29 pour un montant de 42 012.00 € HT soit 50 414.00 € TTC .

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- DECIDE d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre à TERRE D'ARCHITECTURE/Co-traitant SYNAPSE/Co-traitant BECOME29 pour un montant de 42 012.00 € HT soit 50 414.40 € TTC

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents à intervenir.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Maire,

Sébastien MARIE

MAIRIE DE PLOUNÉOUR-MENEZ (Finistère)